

Challenge « Initiatives Jeunes »

1. Qui peut participer ?

Tous les licencié(e)s âgé(e)s de 15 à 25 ans au nom d'un club, d'un comité départemental ou d'une ligue.

Il suffit de constituer un groupe d'au moins 3 jeunes et pour les mineurs adjoindre un(e) adulte.

2. Pourquoi ?

- Pour faire connaître et reconnaître votre projet par le club, le comité, la ligue et la Fédération.
- Pour bénéficier d'une dotation de la fédération (dotation matérielle, pédagogique, promotionnelle, etc ...).
- Les meilleurs projets seront récompensés lors d'une manifestation comme BERCY.

3. Modalités de participation :

Vous élaborez un projet innovant autour du handball qui devra être réalisé avant le **31 décembre 2012**.

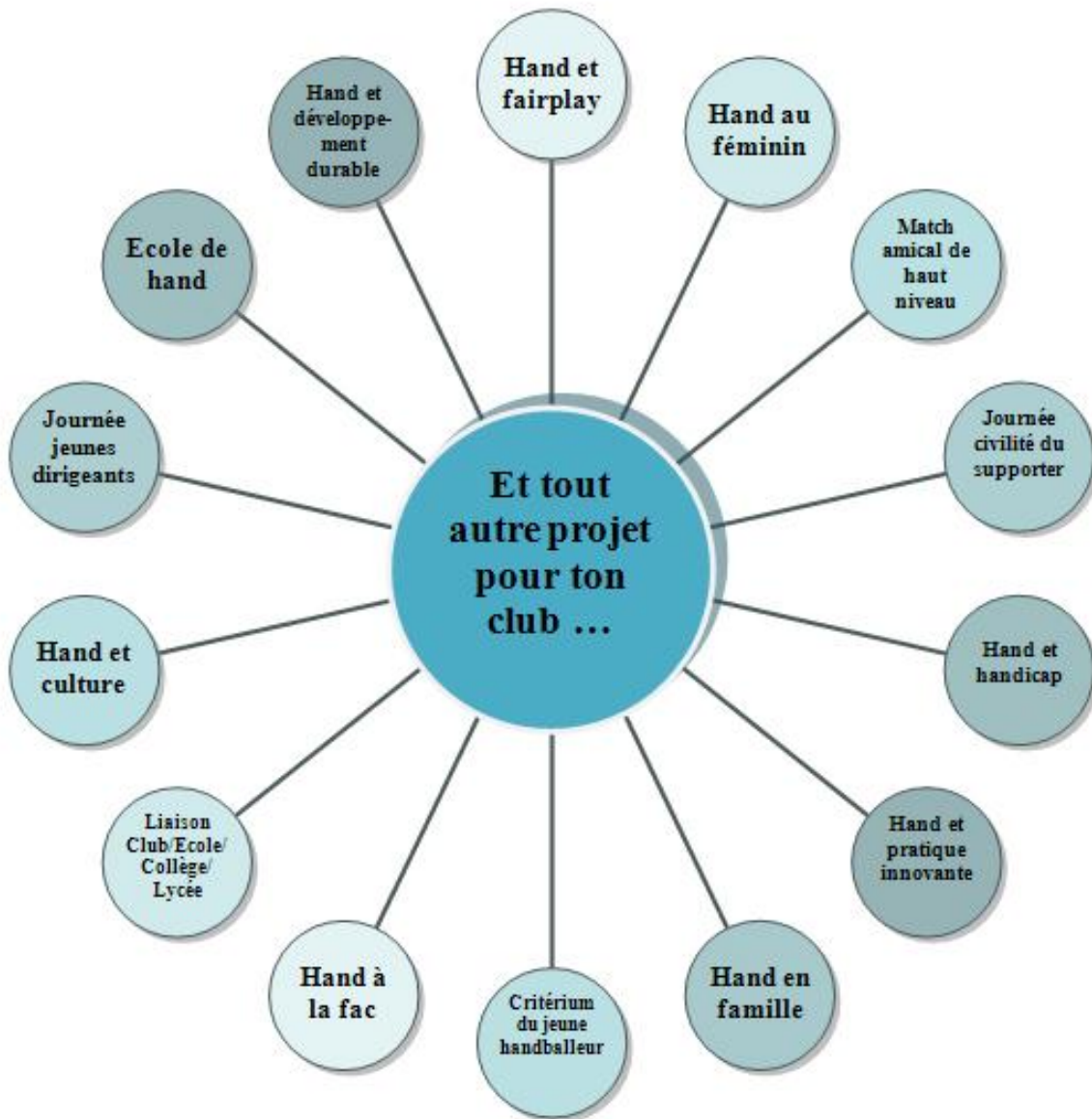
Vous téléchargez votre dossier de candidature sur le site de la F.F.H.B (<http://www.ff-handball.org/metiers-du-handball/developpement/dirigeants/challenge-initiatives-jeunes.html>).

Celui-ci une fois complété, est visé avant le **1^{er} mars 2012** par le Président du Club puis transmis à la F.F.H.B via le comité et la ligue.

La Commission Nationale de Développement publiera les résultats du Challenge le **26 mars 2012 sur le site de la F.F.H.B.**

4. Quelques idées de projets

Quelques idées de projets :



5. Outil : Vivre l'esprit associatif

6. Dossier de candidature (voir pièce jointe)